



Parti socialiste des  
Montagnes neuchâtelaises  
psmne.ch

## **23.118 – Motion populaire du SSP « Pour des effectifs de classe de formation régulière revus à la baisse »**

### **Intervention d'Annie Clerc-Birambeau au nom du groupe socialiste**

La motion populaire du syndicat des services publics aborde deux points différents, mais connexes : le nombre d'élèves par classe et la pédagogie spécialisée.

L'inclusion arrive à sa limite aujourd'hui. L'inclusion des enfants dans les classes ordinaires s'étant faite sans moyens, sans suffisamment d'accompagnement, avec des données sociétales en constante évolution, il apparaît que le système doit soit être réformé en profondeur, soit être partiellement amélioré, pas à pas. Certains parlent même d'inclusion maltraitante. Si l'école obligatoire est un sujet sensible, elle est surtout perfectible. Faut-il tout remettre à plat ou procéder par étapes, par des améliorations pas à pas, comme celles proposées ici. Pour une majorité du groupe socialiste le pas à pas sera privilégié même si une réflexion plus globale n'est pas à exclure.

La motion traite des effectifs des classes d'enfants en formation régulières, qui varient selon les cercles, selon les écoles et selon les années. La règle de « 18/19 et 20 » reste une moyenne théorique et politique.

À relever tout d'abord que dans cette moyenne, on ne tient pas toujours compte de la situation socio-économique du quartier ; ni des besoins particuliers de certains enfants ; ni des élèves à cheval entre formation spécialisée (en classe ressources) et formation régulière (classe ordinaire). Pourtant, ces données sont importantes.

Diminuer le nombre d'élèves par classe permettrait de rendre le travail en classe moins compliqué et tiendrait compte de l'hétérogénéité actuelle des classes parfois trop grande, tant pour les élèves que pour les enseignantes et enseignants ; sachant toute l'énergie que le corps enseignant doit déployer pour s'occuper des élèves en difficultés avec ou sans besoins particuliers.

La motion, présentée comme un premier pas vers un système qui mettrait tous les élèves au centre des préoccupations apparaît comme un investissement pour l'avenir. C'est un pas en avant qui permettrait à certaines enseignantes et

enseignants de retrouver le plaisir de travailler « pour l'élève et avec tous les élèves ».

La motion ne traite donc qu'une partie des problèmes recensés pour construire une école autre ; une école autre qui pourrait s'inspirer en partie d'autres modèles comme le co-enseignement. Les mesures d'aide ordinaires, de renforcement ou spécialisées ne pourraient-elles pas être partiellement réattribuées à du co-enseignement ?

Certains député-e-s du groupe socialiste pensent que cette motion ouvre un champ de réflexion trop restreint par rapport à l'inclusion de tous les élèves. Inclusion qui ne peut se développer qu'avec des moyens conséquents prenant en compte l'ensemble de tous les élèves.

Vous l'aurez compris notre groupe sera partagé.

Je vous remercie

Pour le groupe socialiste,  
**Annie Clerc-Birambeau**